



# L'évaluation de la vulnérabilité et des capacités

Enseignements et  
recommandations



Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

# L'Agenda mondial de la Fédération internationale (2006-2010)

---

Au cours des cinq prochaines années, la Fédération œuvrera, collectivement, à la réalisation des objectifs et priorités suivants :

## Nos objectifs

**Objectif 1 :** Réduire l'impact des catastrophes, notamment le nombre de morts et de blessés.

**Objectif 2 :** Réduire le nombre des morts et des malades et atténuer les effets des maladies et des urgences de santé publique.

**Objectif 3 :** Accroître la capacité des communautés locales, de la société civile et de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge de faire face aux situations de vulnérabilité les plus urgentes.

**Objectif 4 :** Promouvoir le respect de la diversité et de la dignité humaine, et réduire l'intolérance, la discrimination et l'exclusion sociale.

## Nos priorités

Améliorer notre capacité d'intervention locale, régionale et internationale en cas de catastrophe et d'urgence de santé publique.

Intensifier notre action auprès des communautés vulnérables dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention des maladies et de la réduction des risques liés aux catastrophes.

Développer considérablement nos programmes et notre travail de sensibilisation en matière de lutte contre le VIH/sida.

Renforcer notre action de sensibilisation sur les questions humanitaires prioritaires, en particulier la lutte contre l'intolérance, la stigmatisation et la discrimination, ainsi que les efforts visant à réduire les risques liés aux catastrophes.

© Fédération internationale  
des Sociétés de la Croix-Rouge  
et du Croissant-Rouge

*Toutes les parties de cette publication peuvent être citées, copiées, traduites dans d'autres langues ou adaptées aux besoins locaux sans un accord préalable de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à condition de citer clairement le nom de la présente publication.*

*Photographies : Fédération internationale*

---

2007

Fédération internationale  
des Sociétés de la Croix-Rouge et  
du Croissant-Rouge

Case postale 372  
CH-1211 Genève 19  
Suisse  
Téléphone : +41 22 730 42 22  
Télécopie : +41 22 733 03 95  
Courriel : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org)  
Site Internet : [www.ifrc.org](http://www.ifrc.org)

# Avant-propos

L'évaluation de la vulnérabilité et des capacités (EVC) est, depuis une dizaine d'années, une pratique courante dans nombre de Sociétés nationales. Entre 2003 et 2005, le processus de l'EVC a été évalué et remanié par le Secrétariat de la Fédération internationale. En 2005, le personnel des Sociétés nationales et les délégués régionaux de la Fédération internationale intervenant directement dans la réalisation d'EVC ont assisté à des forums de « praticiens » dans le but d'examiner et de recueillir des informations sur les bonnes pratiques et d'en tirer des enseignements.

L'objet de ces forums était le suivant :

- rappeler brièvement le déroulement d'une EVC, évaluer l'utilisation des outils et tirer les enseignements positifs et négatifs de l'expérience récente des participants ;
- examiner l'impact et les résultats d'une EVC (projets locaux, programmes nationaux, pouvoir de transformation et définition des priorités) ;
- définir comment bien articuler une EVC entre le niveau local (communauté) et les échelons supérieurs (évaluation nationale des risques pour les différents types de catastrophes) ;
- préciser les rôles que remplissent les délégués et le personnel du Secrétariat de la Fédération internationale ainsi que les autres parties prenantes dans ce processus ; et
- évaluer les récentes publications relatives à l'EVC et y intégrer les résultats des réunions.

Les Sociétés nationales se trouvent à différents stades du processus de l'EVC. En Amérique latine et aux Caraïbes, cette méthode est couramment utilisée depuis un certain temps. En Europe centrale, nombre de Sociétés nationales ont adopté la méthode du développement communautaire participatif (DCP), mais bien peu ont réalisé des EVC.

Dans certains pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, l'EVC n'a pas dépassé le stade de la planification. Quelques participants n'ont donc pas été en mesure de rendre compte des résultats.

# Enseignements tirés

Les actions menées à l'échelon local ont de profondes répercussions sur les Sociétés nationales concernées. Il est manifeste que l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités :

- redynamise souvent la Société nationale au niveau des sections, et parfois au niveau national ;
- modifie de façon positive l'attitude de la population envers la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ;
- attire souvent de nouveaux volontaires qui, la plupart du temps, souhaitent être des « volontaires sociaux » (à savoir sans spécialité particulière) ;
- permet d'améliorer la relation avec les pouvoirs publics et autres institutions ;
- renforce le respect qu'inspire la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et contribue à mieux l'intégrer dans la communauté, favorisant de meilleurs partenariats ;
- permet à la Société nationale de se rendre compte qu'elle peut intégrer plus efficacement les programmes existants ;
- permet de réduire les cloisonnements artificiels entre les activités menées dans les domaines de la santé, des premiers secours, de l'eau et l'assainissement et de la préparation aux catastrophes ;
- montre que la Société nationale est plus à même de travailler avec les gens que pour eux, et
- contribue à remplir la mission de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui est d'aider les personnes les plus vulnérables en mobilisant le pouvoir de l'humanité.

Par ailleurs, il a été constaté que :

- l'EVC suscite toujours des attentes au sein de la population. Elle doit par conséquent s'accompagner, peu après la réalisation de l'enquête, d'actions et de projets répondant ne serait-ce qu'à certaines d'entre elles ;
- un nombre accru de volontaires signifie un surcroît de demandes de formation et d'intégration auxquelles la Société nationale doit faire face ;

- les relations avec le système politique sont parfois délicates : des hommes politiques locaux, voire des gouvernements peuvent s'approprier l'EVC pour promouvoir leurs propres objectifs ;
- les donateurs utilisent parfois le financement des EVC (et DCP) pour faire avancer leurs propres priorités et non celles de la Société nationale. En conséquence, les efforts de la Société nationale peuvent être consacrés à des activités qui attirent des fonds étrangers en faveur de l'EVC et du DCP au détriment de ses priorités. Cela peut accroître la dépendance à l'égard des donateurs, alors qu'en fait l'EVC a pour but d'améliorer la participation et la motivation des membres de la communauté.

Si l'EVC est associée au financement des donateurs, seules les Sociétés nationales ayant accès à un financement externe peuvent décider de pratiquer une telle évaluation. Le risque est alors que des responsables et des délégués soutiennent l'EVC parce qu'elle suscite l'intérêt des donateurs, et non pour les avantages qu'elle présente.



*Rassembler des informations lors de réunions de groupes participatifs : il est très important de consulter les femmes de la communauté.*



*Les données réunies sont examinées et validées.*

Certaines Sociétés nationales (notamment en Albanie et en Palestine) ont bénéficié de financements extérieurs importants pour leurs EVC, qui sont bien connues et ont été jugées concluantes (ce qui était le cas). Le danger est que les gens pensent qu'une « bonne » EVC a besoin du soutien des donateurs. Or nombreux sont les exemples de bonnes EVC peu coûteuses, qui ont débouché sur des projets nécessitant peu de financement externe (notamment les Îles Salomon).

Les Sociétés nationales ont parfois du mal à faire participer les pouvoirs publics de leur pays dans une EVC tant qu'aucun donateur ne se déclare disposé à la financer. Le risque est alors que les pouvoirs publics voient la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge comme un moyen d'accéder aux fonds des donateurs, et manifestent un intérêt accru pour le Mouvement, mais pas forcément pour les bonnes raisons.

Si les départements de la gestion des catastrophes des Sociétés nationales (parfois avec le soutien des délégués à la gestion des catastrophes) sont souvent à l'origine des EVC, ils finissent par soutenir des projets qui ne sont pas nécessairement liés aux catastrophes naturelles. Dans la plupart des communautés où des EVC ont été menées à bien, la population locale a exprimé des préoccupations autres que les catastrophes, comme les questions de santé, d'eau potable, de criminalité et d'accidents de la route. Au Yémen, par

exemple, une EVC menée dans une zone frappée par des crues soudaines de grande ampleur a révélé que, aux yeux de la communauté, le problème de la sécurité routière était plus urgent que la protection contre les inondations. De fait, les données relatives aux catastrophes montrent que les accidents de la route au Yémen font plus de victimes que les inondations – la population a donc une perception juste des priorités.

Pour la plupart des volontaires et du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'EVC est uniquement liée à la gestion des catastrophes. Ce malentendu doit être dissipé.

Les délégués et les départements de la gestion des catastrophes doivent trouver le moyen de donner une réponse concrète aux préoccupations de la communauté afin de lutter contre les dangers réels qu'elle affronte.

L'EVC sert désormais à déterminer quelles sont les priorités de la population, ce qui enrichit la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et renforce l'engagement auprès des communautés concernées.

L'essentiel pour les Sociétés nationales est de faire appel à des méthodes participatives pour collaborer avec les communautés, et ce quels que soient les résultats. Elles doivent commencer par une enquête (pas forcément axée sur la gestion des catastrophes) réalisée au niveau de la population, qui peut déboucher sur des programmes participatifs et sur des projets réalisés et gérés par la population. Le Secrétariat contribue à harmoniser les outils participatifs afin qu'ils puissent servir dans le cadre de toute enquête réalisée au niveau de la communauté, et pas uniquement pour la gestion des catastrophes.

L'expérience montre que l'EVC ne conduit pas automatiquement au développement autonome de la communauté. Dans certains cas, un soutien à moyen ou long terme, le renforcement des capacités de la communauté et la mise en place de partenariats efficaces se révèlent nécessaires.

Une bonne planification (y compris la mise au point d'objectifs et la mobilisation de ressources) est l'un des éléments essentiels à la réussite de l'EVC. Nombre de Sociétés nationales jugent indispensable



*Le point de vue des enfants est utile pour l'élaboration de profils et de diagrammes historiques concernant la communauté.*

de se concerter avec les organisations gouvernementales et de faire en sorte que les responsables connaissent bien l'EVC. Elles ont toutefois constaté que gagner la confiance des décideurs (plus particulièrement au sein du gouvernement et là où un changement d'attitude est nécessaire) peut toutefois prendre jusqu'à six mois ou plus.

L'EVC – en fait, toute action menée à l'échelon local – est par définition considérée comme « politique ». Elle peut mettre en cause les systèmes en place et leurs carences, et conduire à traiter avec des hommes ou des femmes politiques qui, aux yeux de certains, font partie du problème plutôt que de la solution. Certaines Sociétés nationales sont d'avis qu'une formation à la sensibilisation, du type « comment faire », doit être associée à la formation à la pratique de l'EVC.

L'expérience des participants en matière d'EVC a mis en lumière un aspect clé : les conditions en vigueur tant au niveau local que national ont un impact considérable sur la manière dont une EVC peut être réalisée. Cela peut vouloir dire que les Sociétés nationales devront adapter la méthode à leur pays et à leurs communautés, car le modèle général d'EVC, défini par la Fédération internationale, ne correspond pas à leurs besoins. Les instructions relatives à l'applica-



tion, au suivi et à l'évaluation devront donc être souples et s'adapter facilement aux conditions locales. Un faible degré de confiance (entre la Société nationale et a) la population et b) le gouvernement) et une situation de conflit sont des facteurs susceptibles de rendre plus difficile le « bon » déroulement d'une EVC.

L'EVC influe de différentes manières sur les politiques et les programmes d'envergure nationale. Sa portée et son champ d'application limités sont à la fois un atout et un handicap. L'EVC peut fournir :

- des orientations pour l'élaboration de mesures d'atténuation des catastrophes au niveau régional ou national ;
- des informations en matière de sensibilisation s'agissant de la préparation aux catastrophes et de l'atténuation de leurs effets ;
- un échantillon de population permettant de donner une dimension nationale aux politiques destinées à réduire la vulnérabilité, ou
- une combinaison de tout ou partie des éléments ci-dessus.

Ce que représente l'EVC doit être clair, sinon les parties prenantes – les communautés, les volontaires et le personnel de la Société nationale, le gouvernement, les organisations non gouvernementales, etc. – risquent de ne pas comprendre pourquoi seules quelques zones prennent part au processus alors que les catastrophes frappent partout.

Peu importe que l'EVC débouche sur une activité ou un programme qui n'est pas relié aux catastrophes touchant la région en question, dès lors que :

- la population locale participe et devient partie prenante, et
- les autorités locales et nationales jouent un rôle plus actif pour soutenir leurs citoyens.

Il en résultera très probablement une plus grande prise de conscience d'autres types de risques alors même que les activités immédiates ne sont pas reliées aux catastrophes naturelles.

Des indications bien plus précises sont nécessaires sur la façon de réaliser des ateliers EVC avec des enfants. Les outils de formation EVC ne sont pas encore totalement adaptés au travail avec des

enfants, même si certaines Sociétés nationales se montrent très enthousiastes à l'idée de les faire participer à tous les aspects du processus, et s'ils savent très bien transmettre leur nouveau savoir à leurs parents et leurs proches.

L'enthousiasme et l'intérêt des volontaires et des cadres moyens augmentent lorsqu'ils participent au processus de l'EVC. Il en va de même pour d'autres groupes, dont les autorités locales, les médias et les donateurs. En revanche, on ne constate guère d'intérêt ou de participation, sous quelque forme que ce soit, de la part du secteur privé. Les efforts déployés par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge pour faire participer ce secteur sont insuffisants.

L'EVC crée les conditions idéales pour renforcer les partenariats avec d'autres organisations. Mais cela demande de véritables échanges d'informations et suppose que la Société nationale soit en mesure de renforcer son aptitude à travailler avec d'autres acteurs. Dans nombre de pays, cela permet de raffermir le rôle de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en tant que « partenaire privilégié » des organisations qui œuvrent au niveau local.

La réalisation d'une EVC permet non seulement de mieux connaître et appliquer ses principes fondateurs, mais aussi de mettre en évidence le besoin d'améliorer les capacités des Sociétés nationales. Il est indispensable, notamment, de renforcer les capacités des volontaires et du personnel si l'on veut que l'EVC et les activités de gestion des catastrophes en général donnent de bons résultats.

## Bonnes pratiques

Voici des exemples de bonnes pratiques adoptées par plusieurs Sociétés nationales, qui peuvent s'avérer très utiles pour les Sociétés nationales qui réalisent des EVC et autres enquêtes à l'échelon local.

Un aide-mémoire (voir exemple ci-après), établi par la Société de la Croix-Rouge arménienne, pourrait servir à d'autres Sociétés nationales. Il est possible d'y inclure d'autres parties prenantes, s'il y a lieu, et de couvrir d'autres questions.

## Projet découlant de l'EVC : atténuation des effets des crues dans un village

Qui sera le(s) partenaire(s) responsable(s)

auprès de la Société nationale ?	Autorités locales
----------------------------------	-------------------

Quel sera l'apport de la communauté ?	Main-d'œuvre
---------------------------------------	--------------

Quelles sont les autres ressources nécessaires ?	Équipement, matériel
--	----------------------

Le projet est-il conforme aux principes de la

Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ?	Oui
-------------------------------------	-----

Est-il conforme aux principes de la Société nationale ?	Oui
---	-----

Attirer l'attention des médias durant le processus de l'EVC et la mise en œuvre du projet est important. Un soutien en faveur de projets futurs, une aide en matière de collecte de fonds et la promotion de l'identité de la Société nationale peuvent en résulter. L'EVC peut en soi intéresser les médias, ce qui peut les encourager à rendre compte d'autres activités de préparation aux catastrophes.

Certaines Sociétés nationales ont entrepris des activités de préparation aux catastrophes sans rapport avec l'EVC ou le DCP, mais susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de ce type d'enquête. La Croix-Rouge du Bélarus, par exemple, a fait une cartographie des risques à l'échelle nationale. La Croix-Rouge de Serbie et le programme municipal d'amélioration de la gestion des catastrophes du Monténégro sélectionnent les zones urbaines les plus exposées et s'efforcent d'intégrer différents acteurs dans un cadre de préparation. Ces exemples montrent l'un comme l'autre comment l'EVC peut être reliée à des risques de plus haut niveau.

La Croix-Rouge albanaise a réalisé en 2005 une EVC qui présentait des recommandations claires à l'intention de toutes les parties prenantes concernées aux niveaux national et international. Cela était sans doute plus facile pour cette Société nationale que pour d'autres étant donné l'influence qu'elle exerce sur le gouvernement et sur d'autres parties prenantes en raison du financement important apporté par les donateurs. L'enseignement est néanmoins valable pour l'ensemble des Sociétés nationales : si la solution à un problème nécessite l'intervention d'autres acteurs, cela doit être clairement expliqué et préconisé, et des partenariats doivent être activement recherchés.

Quelques Sociétés nationales ont fait appel à la vidéo pour montrer différents aspects du processus de l'EVC. Bien fait, cela peut s'avérer très utile pour enregistrer des informations, les mettre en commun avec d'autres intervenants (dont les gouvernements et les donateurs) et pour amener diverses parties prenantes à répondre à leurs engagements.

# Recommandations

L'EVC est une enquête menée au niveau de la communauté, qui fait appel à des outils participatifs de collecte d'informations ou à l'évaluation participative rapide. Les résultats permettent à la Société nationale et à la population locale de faire le bilan des capacités et des vulnérabilités d'une communauté, de mettre en évidence les risques auxquels elles sont confrontées et de concevoir des actions et des projets visant à réduire leurs vulnérabilités (le plus souvent en renforçant leurs capacités). D'autres organismes peuvent être encouragés à former des partenariats avec la Société nationale au besoin et/ou à prendre des mesures pour traiter d'autres aspects des risques.

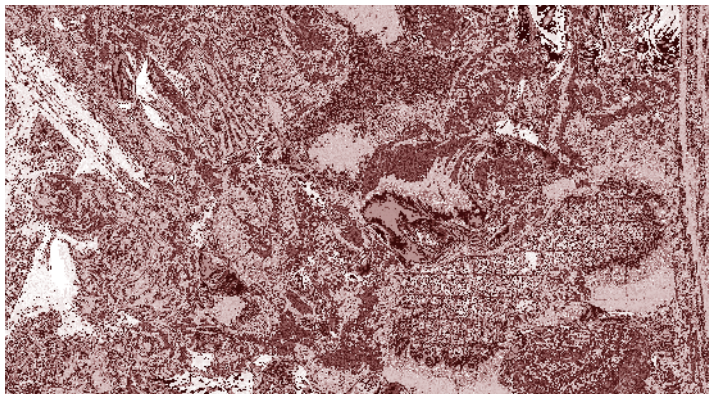
Les priorités de la communauté seront très probablement différentes de celles de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il se peut par conséquent que les projets découlant du processus n'aient qu'un rapport éloigné ou pas de rapport du tout avec les risques naturels et les catastrophes en prévision desquels la Société nationale se préparait. Peu importe, car l'intérêt majeur de l'EVC est précisément la participation de la population locale – et il est sans doute possible d'intégrer après coup les questions de préparation aux catastrophes.

Les principaux aspects de l'EVC sont les suivants :

- entreprendre des activités avec la population à l'échelon de la communauté, et
- faire en sorte que les projets qui en résultent soient adaptés aux priorités de la communauté.

L'EVC n'est pas seulement un exercice de gestion des catastrophes ou de préparation aux catastrophes, et l'enquête n'a pas à être désignée comme telle ou associée à un département donné.

Dans nombre de Sociétés nationales d'Amérique latine, par exemple, des programmes communautaires intégrés ont pris forme parallèlement à l'EVC, et en fait concourent au même but. Le Secrétariat, qui en a pris conscience, « harmonise » l'EVC et les outils de l'évaluation participative rapide, qui seront utilisés dans de multiples situations.



*Les participants les plus âgés sont la mémoire du passé à l'heure d'établir un diagramme historique.*

Les activités relevant de l'EVC et du DCP « n'appartiennent » pas à tel ou tel département d'une Société nationale, car l'enquête communautaire couvre plusieurs domaines d'activité. Cela dit, afin de dissocier l'EVC de la gestion des catastrophes, il peut être utile d'établir un département « action et recherche communautaires », permettant que différentes sections de la Société nationale travaillent au niveau communautaire (local) et que leurs activités soient conçues de façon à prendre en compte les priorités des personnes les plus vulnérables.

L'EVC devrait toujours disposer de ressources suffisantes pour lancer ne serait-ce qu'une activité ou un mini-projet immédiatement après le stade de l'enquête. Dans le cas des donateurs, un code de conduite devrait établir qu'ils sont tenus de fournir des fonds à la fois pour l'enquête et pour une activité ou un projet immédiats. Des problèmes analogues aux « facteurs de division et de connexion » qui sont analysés dans *l'Initiative pour une meilleure conception des programmes* méritent qu'on s'y intéresse davantage. Les communautés ne sont pas nécessairement unies, et la coopération de la population locale n'est jamais acquise d'avance. Le processus de l'EVC peut mettre en évidence aussi bien des divisions que des connexions entre différents groupes communautaires, qui doivent être suivies de près durant l'enquête. Des facteurs de division existent pratiquement toujours – il appartient aux membres de l'équipe de les anticiper et d'en prévoir les conséquences.

La réalisation d'une EVC provoque souvent un afflux de volontaires. Mais faire participer des volontaires veut dire les former comme il convient et les intégrer dans la Société nationale. Cet aspect revêt une importance particulière lorsque les structures de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont faibles. La planification de l'EVC doit prévoir l'intégration de volontaires, notamment si le processus dicte d'affecter à de nouveaux domaines d'application des volontaires qui ont besoin d'être formés selon de nouvelles méthodes.

Le partage des connaissances et des enseignements tirés est essentiel entre les sections. La meilleure façon d'y arriver est de faire participer des représentants de différentes sections au processus du DCP ou de l'EVC, afin qu'ils puissent transmettre ce qu'ils ont appris aux membres d'une autre section, qui à leur tour passeront l'information à d'autres – instaurant une diffusion en chaîne des connaissances.

Les Sociétés nationales devraient faire preuve d'imagination et se montrer moins attachées aux traditions lorsqu'elles cherchent à former des partenariats. Les dirigeants de certaines Sociétés nationales n'ont pas toujours une vue très juste des choses lorsqu'ils estiment que leur Société nationale n'a pas besoin de partenariats. C'est un frein au développement de la Société nationale. Comme le notait le Croissant-Rouge d'Iraq dans son rapport d'étape 2005 : « Aucune institution ne peut, à elle seule, offrir les capacités matérielles et humaines nécessaires pour lutter de manière efficace contre les catastrophes. Toutes les institutions devraient se concerter pour travailler à la réalisation d'objectifs multiples, le plus important étant de développer les capacités de la communauté locale... »

Faire appel à des départements universitaires locaux compétents – notamment dans des domaines comme le risque sismique ou la préparation aux inondations – est souvent très utile. Cela peut également inciter des étudiants et le personnel à s'engager comme volontaires.

Le processus du DCP, qui se déroule en neuf étapes, incite à réfléchir aux besoins que représente chaque volet des activités. L'EVC peut tirer parti d'une méthode similaire. Cela dit, les étapes doivent servir de fil conducteur et non pas uniquement d'aide-mémoire.

L'usage que l'on fait des mots est très important. Les mots et les idées ne sont pas toujours faciles à traduire. Il arrive que des participants ne comprennent pas un mot comme « outil », qu'ils voient seulement comme un instrument et non comme un moyen.

Les outils utilisés dans les méthodes participatives peuvent être très déroutants pour la population locale et pour les volontaires et le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La plupart d'entre eux n'ont jamais pris part à un processus de ce type.

Une formation approfondie est par conséquent très importante – et rien ne doit être considéré comme acquis d'avance.

Les forums consacrés à la pratique de l'EVC, qui ont permis de partager diverses expériences, devraient être encouragés à l'avenir dans d'autres régions. Mais ils devraient se dérouler dans une seule langue sans passer par la traduction, qui ralentit le processus et entraîne une perte de sens.



La formation sur le tas dans le cadre de l'EVC : application du modèle « évoluer avec le temps » pour favoriser un changement en douceur.

## Comment résoudre les problèmes qui surgissent dans le cadre d'une EVC ?

Alors que ces enseignements sont destinés à guider la pratique de la Société nationale, il est important que les groupes communautaires prennent part à la résolution des problèmes qui peuvent surgir au cours de la réalisation de l'EVC. Il s'agit le plus souvent des problèmes suivants :

- manque d'engagement de la part de certaines parties de la communauté ;
- présence trop forte des autorités locales dans le processus de l'EVC.

Ces deux problèmes montrent à quel point il importe de trouver le juste équilibre entre l'approche ascendante et l'approche descendante. Si jadis l'approche purement ascendante était jugée la meilleure, on reconnaît désormais que les deux approches sont solidaires et qu'il est essentiel, si l'on veut mener à bien l'EVC, que tant les membres de la communauté que les autorités participent à tous les niveaux.

Voici certains des moyens permettant de résoudre les éventuelles difficultés :

- intensifier la participation de tous les secteurs de la communauté pour donner à tout le monde le sentiment d'être partie prenante au projet ;
- considérer l'EVC comme un exercice « de formation sur le tas » pour tous les membres de la communauté et non comme la formation de groupes d'élites ;
- utiliser le modèle « évoluer avec le temps » pour parvenir à mieux comprendre comment les croyances, les valeurs et les attitudes forgent nos capacités et nos comportements dans le cadre de la vie en communauté ;
- encourager la communauté à faire en sorte que les membres de l'équipe de l'EVC soient issus de toutes ses différentes composantes ethniques et sociales ;
- faire participer dès le début les dirigeants locaux comme membres et non comme responsables de l'équipe ;
- accepter que, pour des raisons d'ordre pratique ou culturel, il ne soit pas possible de faire participer tous les groupes de la communauté que vous souhaiteriez impliquer. En revanche, rechercher le niveau de participation acceptable le plus élevé ;
- utiliser des exemples pratiques de mesures collectives visant à réduire les facteurs de division et à augmenter les facteurs de connexion, comme aux Îles Salomon ;
- toujours commencer par des processus de sensibilisation qui réunissent des membres de la communauté et leurs dirigeants dans le cadre d'activités d'apprentissage évolutif tels que le processus « évoluer avec le temps » ;
- répertorier les différents groupes de donateurs apportant un soutien à la communauté et les inviter à prendre part à l'exercice de l'EVC « formation sur le tas » de sorte que les actions qu'ils entreprendront par la suite fassent l'objet d'une évaluation conjointe ;
- consulter et obtenir l'aide d'autres acteurs influents de la vie de la collectivité dès l'instant où vous envisagez de réaliser une EVC et tout au long des étapes de sensibilisation, d'apprentissage, de planification, de réalisation, de suivi et d'évaluation.



# Conclusion

Les Sociétés nationales sont convaincues de l'utilité du soutien que la Fédération internationale apporte à la méthodologie de l'EVC. Une synergie créatrice et dynamique existe entre les personnes formées à l'EVC au sein des Sociétés nationales, les délégations régionales et le Secrétariat, grâce à la mise en commun des idées relatives à la méthodologie et des activités s'y rapportant en matière de réduction des risques et de préparation aux catastrophes. Des publications pratiques et novatrices ont été élaborées dans les régions en prenant appui sur les enseignements tirés des ateliers organisés à l'échelle régionale. Le Secrétariat a intégré leurs conclusions et leurs idées dans ses dernières publications sur l'EVC.

Des formules novatrices voient le jour, permettant de relier l'EVC aux stratégies Croix-Rouge et Croissant-Rouge à l'échelle nationale, relatives non seulement à la préparation aux catastrophes mais aussi à l'intégration de programmes favorisant « la vie en communauté ».



*Les groupes de réflexion permettent des discussions approfondies sur un thème donné.*



*L'évaluation des moyens de subsistance est essentielle pour comprendre la vulnérabilité d'une communauté.*

# Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

---

## **Humanité**

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

## **Impartialité**

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

## **Neutralité**

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

## **Indépendance**

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

## **Volontariat**

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

## **Unité**

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

## **Universalité**

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

PROTÉGER LA DIGNITÉ

**HUMAINE** 



La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soutient les activités humanitaires des Sociétés nationales parmi les populations vulnérables.

En coordonnant les secours internationaux en cas de catastrophe et en encourageant l'aide au développement, elle vise à prévenir et à atténuer les souffrances humaines.

La Fédération internationale, les Sociétés nationales et le Comité international de la Croix-Rouge constituent le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.